



4. Votre flux d'approvisionnement simplifié

4.2 Une gestion simplifiée des commandes

4.2.4 Un soutien et une expertise en matière d'exportation



4.2.4.1 Certification C-TPAT

Le Programme du partenariat douanes-commerce contre le terrorisme (C-TPAT) a été créé en 2001 pour renforcer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et la sécurité aux frontières en encourageant les compagnies à améliorer leurs mesures de sécurité. Dans le cadre du programme C-TPAT, les services frontaliers américains (CBP) identifient les entreprises qui risquent le moins d'être examinées aux frontières. Cette désignation est basée sur les antécédents de l'entreprise en matière de conformité aux prescriptions douanières, et sur la validation du niveau de sécurité de sa chaîne d'approvisionnement.

Les entreprises accréditées bénéficient de nombreux avantages en raison du fait que le C-TPAT réduit la durée des inspections à la frontière, écourte les délais de dédouanement, ce qui permet de prévoir les durées d'acheminement et les frais de transport. Les transporteurs accrédités C-TPAT / FAST transportant des marchandises de clients accrédités C-TPAT, ont accès à des voies commerciales dédiées entraînant la réduction des vols de chargement. De plus, la certification C-TPAT permet aux expéditions de traverser la frontière même durant une alerte rouge, réduit les coûts d'observation des prescriptions douanières et accroît la sécurité sur les lieux de travail.

Bien que le programme C-TPAT soit optionnel, certaines occasions d'affaires aux États-Unis sont réservées aux entreprises qui adhèrent au C-TPAT, ce qui place P.H. Tech avantageusement par rapport à la compétition.